



Perceptions des Marocains en matière de protection sociale

Contribution au débat sur le nouveau modèle de développement

Abderrahman Yassine*, chercheur en statistique et démographie, OCVP – INSEA – HCP

Introduction

Les systèmes de protection sociale aident les individus et leurs familles, et plus particulièrement les ménages pauvres et vulnérables, à affronter les crises et les chocs, trouver un emploi, gagner en productivité, investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants et protéger ceux qui vieillissent. Ainsi, la protection sociale est l'un des facteurs fondamentaux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et contribue fortement au développement et à la cohésion sociale, là où elle est réellement protectrice et intégratrice.

La protection sociale a longtemps été considérée comme un instrument peu approprié pour les pays en développement. Toutefois, et avec l'adoption des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, elle est devenue une nouvelle priorité pour les décideurs afin de mieux éclairer les politiques publiques en matière d'élaboration des stratégies nationales de réduction et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

À travers les résultats de *l'Enquête nationale sur la perception par les ménages de quelques cibles des principaux Objectifs de Développement Durable (2016)*, de *l'Enquête nationale sur les jeunes (2012)*, et de *l'Enquête nationale sur le bien-être (2012)*, la présente contribution vise à analyser les opinions des citoyens âgés de plus de 18 ans sur le système de protection sociale, de comprendre leurs préoccupations et attentes par rapport aux prestations de sécurité sociale et de définir les solutions qu'ils proposent pour surmonter les déficits inhérents à ce système.

Presque un Marocain sur deux n'est pas au courant de l'existence des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté

Actuellement, malgré l'existence de certains dispositifs clé de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité, les Marocains sont encore moins conscients de l'existence de ces programmes. D'autant plus qu'ils n'en bénéficient que peu.

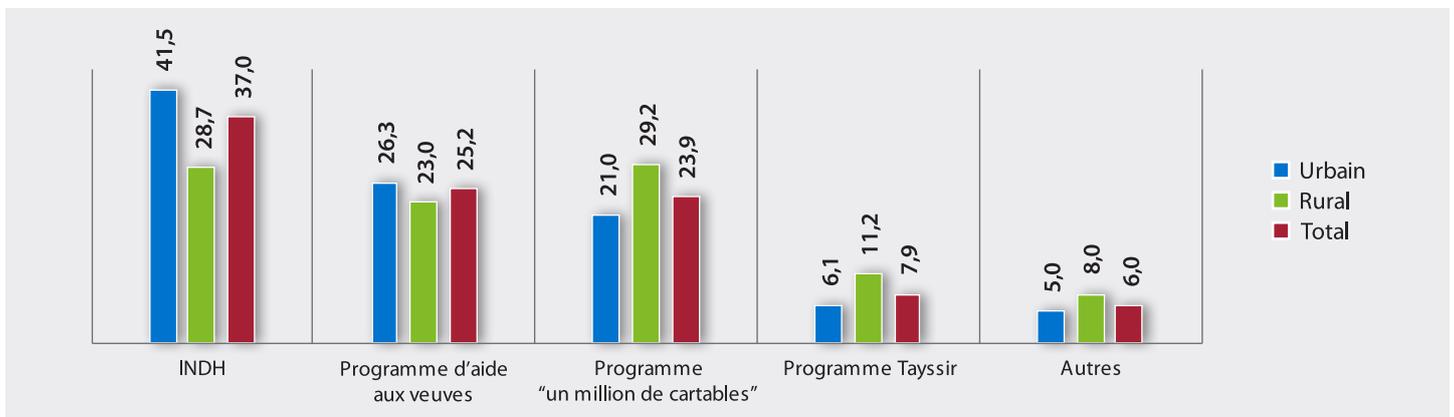
Interrogés sur la connaissance des programmes publics de soutien aux pauvres, 47,6 % des Marocains déclarent connaître ces programmes. Parmi eux, 37 % ont cité l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), 25,2 % le programme d'aide aux veuves, 23,9 % le programme « un million de cartables » et 7,9 % le programme Tayssir. Dans le monde urbain, le classement des programmes cités reste le même qu'au niveau national, respectivement 41,5 %, 26,3 %, 21 %, 6,1 %. Dans le monde rural, le programme « un million de cartables » vient en tête des citations avec 29,2 %, suivi par l'INDH, 28,7 %, le programme d'aide aux veuves, 23 %, et Tayssir, 11,2 %.

Comparés selon leurs statuts socioprofessionnels, ce sont beaucoup plus les ouvriers non qualifiés qui ne sont pas au courant de l'existence de ces programmes (59,8 %), suivent les exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et chasseurs (52,1 %), artisans et ouvriers qualifiés (51,6 %), les chômeurs (51,1 %), les commerçants et les intermédiaires (49,9 %) et enfin les cadres moyens et les cadres supérieurs et responsables hiérarchiques (respectivement 33,7 % et 20,9 %).

* Mes vifs remerciements à M. Khalid Souidi pour sa contribution à la réalisation de cette note.

Figure 1

Connaissance des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté, 2016 (en %)



Les Marocains au courant de l'existence des programmes déclarent que les pauvres n'en bénéficient que peu (65,5 %) ou pas (23,5 %). Ce jugement est généralement le même selon le milieu de résidence, l'âge et le statut socio-professionnel.

Les raisons avancées expliquant le faible impact de ces programmes sont le clientélisme (40,6 %), la faiblesse des services (30,6 %), les difficultés d'accès aux prestations (22,7 %), la faible qualité des services fournis (6,1 %). Alors que dans l'urbain, ce sont les réseaux clientélistes qui sont dénoncés en premier lieu (43,8 %), dans le rural, ce sont les gains limités, 37,5 %.

La plupart des catégories socio-professionnelles concernées considèrent que « le clientélisme » suivi pas « la faiblesse des services » et « la difficulté d'accès » sont les facteurs principaux limitant l'efficacité et l'efficience des programmes d'aide aux pauvres. Alors que par rapport aux autres catégories, les cadres supérieurs et responsables hiérarchiques mettent l'accent sur « la qualité des services fournis » (14,9 %), les chômeurs insistent sur « le clientélisme » (47,5 %) et « l'insuffisance de l'offre » (28,1 %).

La prédominance d'une vision négative sur les services de santé publique et le système de couverture médicale

Le système de santé marocain est caractérisé (selon les enquêtés) par la mauvaise qualité des services, la faillite du système de santé public, à cause de la faiblesse des infrastructures et des ressources, et la montée continue des dépenses catastrophiques de santé pour les ménages, causant un appauvrissement supplémentaire des ménages les plus démunis.

Pour réduire le recours à l'endettement ou aux paiements directs par les ménages pour les services de la santé, les

Marocains proposent « d'étendre l'assurance maladie à toute la population ».

S'agissant de la qualité de l'offre de santé publique, les Marocains prononcent des jugements d'insatisfaction vis-à-vis des prestations de santé. Ce constat se dégage à partir des déclarations sur les causes du faible accès à la santé. 50 % des enquêtés affirment que « la mauvaise qualité des services » et « le faible encadrement médical » sont les deux principales causes de ce faible accès aux services de santé.

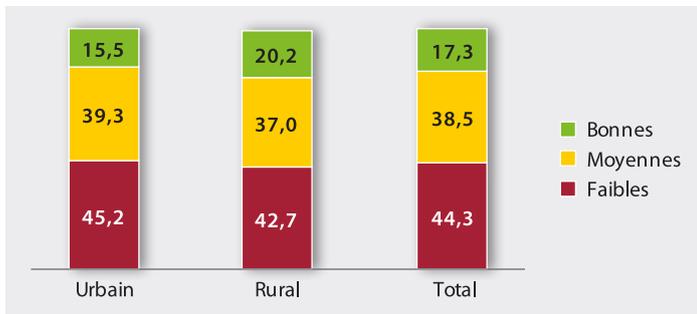
A cette insatisfaction de la qualité des prestations médicales, s'ajoute une insatisfaction par rapport au système de couverture médicale face au coût élevé des prestations médicales. En effet, 60,3 % des Marocains interviewés jugent les dépenses de santé comme « exceptionnellement élevées », et que l'endettement reste à hauteur de 37,1 % la solution pour financer les prestations de santé.

Alors que les récents résultats de l'enquête sur l'emploi (2017) estiment que 46,6 % des Marocains ont une couverture médicale, presque neuf Marocains sur dix (88,9 %) pensent que le système de couverture médicale « n'est pas éligible » pour tout le monde. Quant à la qualité des prestations de la couverture médicale, elle est jugée « faible » par 44,3 % de la population, « moyenne » pour 38,5 % contre 17,3 % qui jugent qu'elle est « bonne ». L'ordre d'importance de ces appréciations est inchangé selon le milieu de résidence (cf. figure 2).

Les femmes apparaissent plus critiques que les hommes sur cette question, puisque 56,2 % d'entre elles jugent la couverture médicale faible contre 43,2 % des hommes. Les moins de 35 ans sont aussi plus nombreux à estimer que la qualité est faible (49,4 % contre 45,7 % pour les plus de 50 ans).

Figure 2

Qualité des prestations de la couverture médicale (en %)



Il est à relever également, que 51,7% des citoyens qualifient la qualité de la couverture médicale comme faible ou très faible, 35% moyenne et 13,3% bonne. Par milieu de résidence, 11,7% des citoyens croient en la bonne qualité de la couverture médicale contre 16,4% pour les ruraux.

A cet égard, les solutions alternatives relevant de la perception montrent que, presque la moitié (47,6%) des interviewés se sont déclarés d'accord avec la privatisation des services de santé en vue de généraliser la couverture médicale pour tous.

L'absence ou la faiblesse du système de protection sociale (régime de retraite, allocations de chômage) pousse les personnes âgées à travailler, et procure un sentiment d'insécurité chez les jeunes

Face à l'insatisfaction alarmante des Marocains enquêtés vis-à-vis de l'offre de l'emploi, les jeunes sont les plus nombreux à dévoiler un sentiment d'insécurité de l'emploi.

2,9% des jeunes déclarent être satisfaits de l'offre d'emploi, les autres (97,1%) restent insatisfaits de cette offre. A propos des causes du faible accès à l'emploi, « la faible capacité de l'économie nationale à créer de l'emploi » vient en premier lieu avec 31,9% des jeunes, suivie du « népotisme » (17,3%), puis « la faiblesse du niveau de formation » (18,0%). Ceci dit, les jeunes Marocains jugent le système économique national incapable de répondre à la demande accrue des jeunes en matière d'emploi. Les jeunes mettent le doigt aussi sur l'inadéquation formation-emploi, et la propagation de l'idée de népotisme et clientélisme dans le marché du travail.

Ce sentiment d'insécurité se montre légitime quand on découvre que seuls 3,8% des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé sont inscrits dans un régime de pension ou un régime de retraite.

En 2016, les trois quarts des Marocains (75,1%) ne sont pas inscrits dans une caisse de retraite. Selon le statut socio-professionnel, on constate une différence significative, 84,5% des cadres supérieurs et responsables hiérarchiques et 82,4% des cadres moyens et employés sont inscrits dans une caisse de retraite. A l'inverse, seuls 19,3% des artisans et ouvriers qualifiés, 10,2% des commerçants et intermédiaires, 9,4% des ouvriers non qualifiés, 4,2% des exploitants agricoles et 4,3% des chômeurs ayant déjà travaillé font partie du système de retraite.

Près de deux tiers des Marocains questionnés (64,3%) estiment que l'âge de 60 ans est l'âge maximum pour se retirer de la vie active. Un sur cinq (21,2%) souhaite une retraite avant 60 ans. Alors que, seul 14,5% des Marocains acceptent de prolonger l'âge de retraite au-delà de 60 ans.

Figure 3

Inscription dans une caisse de retraite, par catégorie socio-professionnelle (2016)

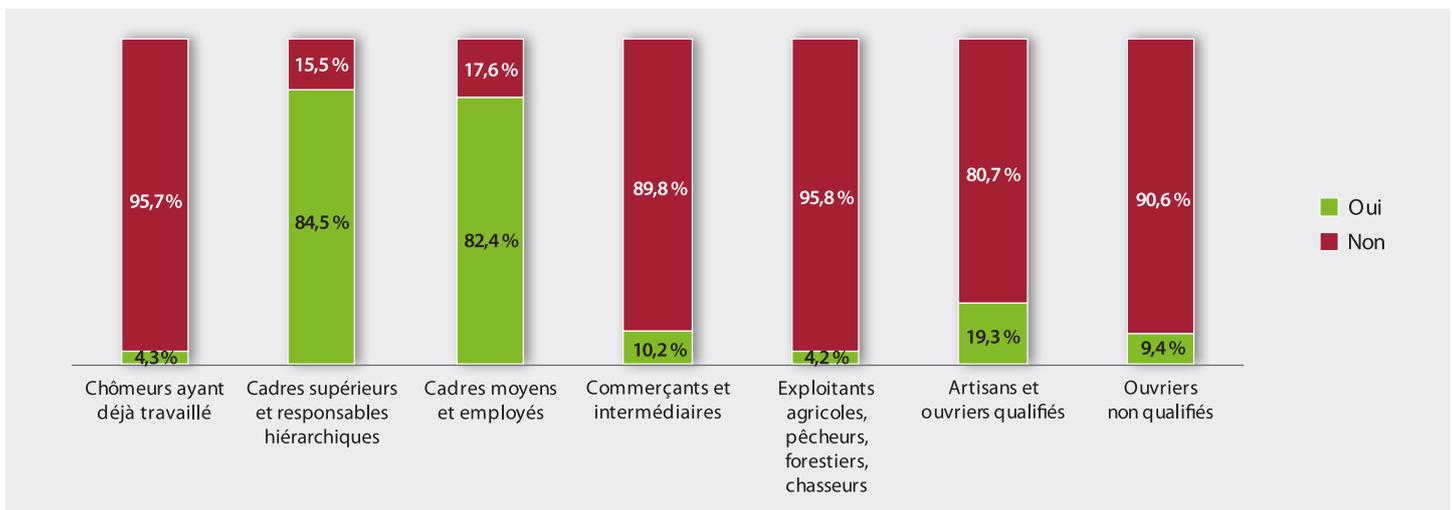
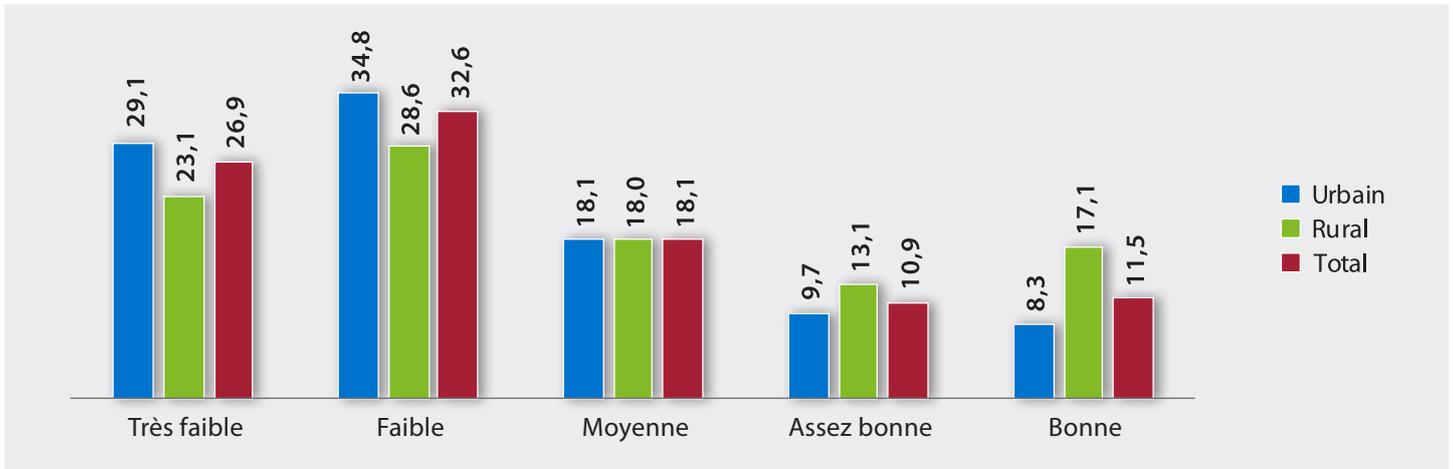


Figure 4

Qualité des systèmes de la retraite (en %)



Concernant les motifs poussant les gens à travailler au-delà de 60 ans, 44,7% des Marocains affirment que la faiblesse ou l'absence d'une couverture sociale est la principale raison, 22% déclarent que la longévité en bonne santé est la principale raison.

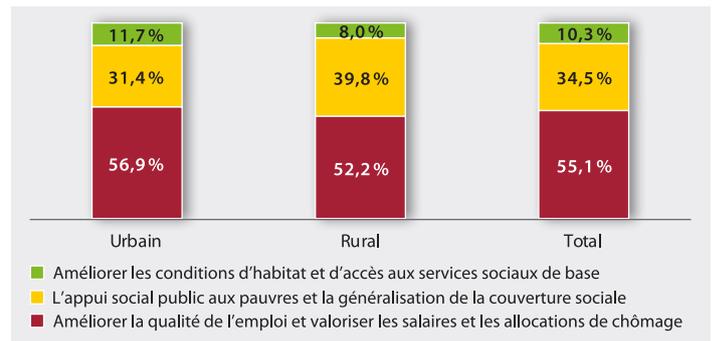
Selon l'enquête du bien-être, près de 60% pensent que la qualité des systèmes de retraite est faible ou très faible, 29% jugent qu'elle est moyenne ou assez bonne, alors que 11,5% estiment que la qualité est bonne. Par milieu de résidence, les appréciations suivent la même tendance.

Après l'emploi décent, l'appui social public et la généralisation de la couverture sociale sont les principaux facteurs de réduction des inégalités selon les Marocains

Les solutions pour lutter contre les inégalités sociales concernent en premier lieu l'amélioration de la qualité de l'emploi et la valorisation des salaires et des allocations de chômage, à hauteur de 55,1%. Suivent l'appui social public aux pauvres et la généralisation de la couverture sociale (34,5%) et l'amélioration des conditions d'habitat et de l'accès aux services sociaux de base (10,3%).

Figure 5

Priorité pour réduire les inégalités sociales



La préoccupation croissante des Marocains pour le financement des retraites est intergénérationnelle, mais davantage portée par les personnes d'âge actif. Lorsqu'on les interroge sur les préoccupations en matière de protection sociale, les moins de 29 ans se soucient principalement de l'emploi (66%, contre 37% chez les 60 ans et plus), suivi de la prise en charge des pauvres et de l'indemnisation du chômage (29,8%). En revanche, chez les personnes âgées, c'est la question de la couverture sociale et le financement des retraites qui constituent la principale inquiétude (63,4%).